

«Nous sommes chassés de notre site»

JEUNE INDEPENDANT
No 3995 DU 04 JUILLET 2011

APRÈS trois semaines d'inactivité due à une fermeture «forcée» de leurs locaux, les dirigeants de la société Moula Industries, spécialisée dans la fabrication d'articles scolaires, interpellent les autorités. «Nous appelons les pouvoirs publics pour nous rétablir dans nos droits. Nos locaux sont fermés. Il nous est interdit d'y accéder, et, du coup, plus de 80 travailleurs sont aujourd'hui au chômage», a indiqué au *Jeune Indépendant* M. Makhlouf Moula, gérant de Moula Industries.

Le patron de cette entreprise située à Réghaïa, précisément sur la RN 5, tient à rappeler que dans la matinée du jeudi 9 juin 2011, une «intrusion musclée» s'était produite sur le site son entreprise. «Le portail de la société a brusquement volé en éclats. Deux secondes après, surgissait un engin de travaux publics, et juste derrière des dizaines d'agents de sécurité en uniforme et une meute de chiens prêts à commettre l'irréparable. Cette milice qui était accompagnée d'un huissier de justice nous sommait en fait de quitter les lieux. Elle agissait pour le compte de CIMA Motors», raconte notre interlocuteur. Le gérant de Moula Industries

n'omet pas de souligner que le nombre des travailleurs présents lors de cette intrusion était de 50, en majorité des femmes. «Inutile de vous décrire l'atmosphère de terreur qui régnait chez nous, d'autant plus que les agents mandatés par CIMA Motors étaient armés de gourdins et autres objets contondants. Ils étaient fous furieux», ajoute-t-il. Et d'enchaîner : «Nos locaux sont désormais sous le contrôle de CIMA Motors. Mais là où le bât blesse, c'est que cette intrusion s'est faite au mépris de la justice. CIMA Motors qui prétend être le nouveau propriétaire des lieux n'a pas été installé par la force publique, mais par une milice». D'après les documents remis au *Jeune Indépendant* par M. Moula, le site sur lequel évolue Moula Industries appartient aux Domaines. «Moula Industries n'est que locataire. Je ne comprends pas que CIMA Motors soit propriétaire d'un site appartenant à l'Etat», souligne M. Moula. A signaler que *le Jeune Indépendant*, malgré une pressante demande, n'a pas pu recueillir la version des faits de CIMA Motors.

Djamel Zerrouk